

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 84 (1933)
Heft: 4

Artikel: Un exemple de plantation de la verne blanche
Autor: A.R.y.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour dessiner notre parabole, il suffit d'en obtenir l'équation, ce qui ne présente pas de difficulté. Nous sommes en présence du cas le plus simple : celui où la parabole est tangente à l'axe des x et a , par conséquent, ses 2 racines confondues. Supposons, par exemple, que nous ayons dessiné notre courbe, sur papier millimétré, en portant horizontalement les diamètres par 2 cm depuis 16 (Tarif vaudois). Nous voyons que la courbe a son point de tangence pour $D = 70$ cm, par exemple, cela fait 27 cm depuis l'origine; donc l'équation sera :

$$y = (x - 27)^2 \text{ ou } x^2 - 54x + 729$$

Il ne reste qu'à calculer les valeurs d' y , pour x égal à 2, 7, 12, 17, etc., correspondant aux diamètres de 20, 30, 40 ... cm. Comme on adopte généralement deux échelles différentes pour les diamètres et le nombre de plantes, il faut faire la réduction nécessaire. Par exemple, dans notre cas, pour $x = 0$, $y = 729$ et se traduit dans notre dessin par 35 cm. On réduit, par conséquent, les valeurs dans une proportion correspondante. Il y aura avantage à faire un ou deux essais avec 35, 40 ou 45 cm, ce qui donne plusieurs paraboles plus ou moins ouvertes : on choisit celle qui se rapproche le plus de notre courbe et permet, par conséquent, les meilleures comparaisons. De toutes les représentations graphiques des peuplements, c'est celle dont je parle qui m'a donné le plus de satisfaction. *S. Combe.*

Un exemple de plantation de la verne blanche.

Vers la fin de l'année 1915, dans les pâturages situés au-dessus du village de Villarvolard, apparurent des crevasses qui s'étendirent et gagnèrent rapidement la forêt voisine. Les arbres prirent aussitôt la position caractéristique indiquant un mouvement profond du terrain et durent être exploités.

Aucun travail préventif n'étant possible, on attendit les événements.

Au printemps suivant, à la demande de l'administration forestière, eut lieu l'expertise d'un géologue qui, par mesure de précaution, ordonna l'évacuation d'un chalet situé à la partie supérieure du glissement et, pour le reste, il conseilla d'attendre.

Les pluies très abondantes de l'été accentuèrent la désagrégation de la masse, qui peu à peu se mit réellement en mouvement, emportant tout sur son passage : rochers, bois et pâturages. La coulée de

boue s'étendit sur une surface de 15 hectares, remplissant le lit du ruisseau de Chaux qui prend sa source à cet endroit.

Justement alarmée, l'administration communale de Villarvolard, redoutant une catastrophe pour une partie du village, sollicita une visite locale par le Département des travaux publics pour aviser aux moyens à prendre sans retard.

Les Travaux publics, le génie agricole et l'administration forestière participèrent à cette expertise.



Vue d'un des barrages.

Phot. A. Remy, à Bulle.

Des ordres furent donnés pour le creusage immédiat de tranchées destinées à évacuer les eaux; puis, dans le but de constituer de solides points d'appui à la base du mouvement, et aussi pour profiter de la terre diluée chariée par les eaux comme élément de colmatage, les Travaux publics s'engagèrent à présenter, dans le plus bref délai, un projet de correction du ruisseau de Chaux.

L'administration forestière, de son côté, devait élaborer un projet de boisement de la surface éboulée, projet qui fut mis au bénéfice d'une subvention cantonale de 20% et fédérale de 50%.

Les travaux prévus se rapportèrent à l'assainissement du terrain et ensuite au reboisement lui-même.

Une source, qui s'infiltrait dans la partie supérieure, fut détournée dans un canal en drains d'une longueur de 640 m; deux tranchées

latérales, destinées à recevoir les eaux recueillies dans toute la masse au moyen de fossés remplis de pierres, faisaient office de collecteurs. Ces derniers durent être consolidés au moyen de bois ronds, disposés en forme de cuvette, sur une longueur de 270 m. Enfin, les eaux de surface furent évacuées par un réseau de 1930 m de fossés à ciel ouvert.

La stabilisation une fois obtenue, après l'assainissement aussi complet que le permettait l'état du sol, on se mit à l'œuvre pour rétablir la végétation complètement disparue.

On eut recours avant tout à la verne blanche, à ses excellents offices: sa faculté, due aux bactéries fixées sur ses racines, de se développer dans un sol dépouillé d'éléments nutritifs, la rapidité de sa croissance, la décomposition facile de son abondant feuillage, devaient assurer la formation rapide d'un peuplement et la reconstitution de la couche d'humus destinée à favoriser la régénération naturelle.

Un essai de semis de ray-gras, de robinier, de cytise, de genêt et de frêne, tenté avant la plantation, n'a donné, à part le ray-gras, aucun résultat appréciable.

Pour fixer le sol, spécialement dans la partie supérieure, où la déclivité était assez forte, il avait été prévu des clayonnages de saules et la plantation intercalaire de verne blanche.

Mais, pour simplifier le travail, on apporta une modification essentielle en abandonnant complètement les clayonnages pour les remplacer par des vernes plantées en forme de cordons.

Au lieu de vernes de certaines dimensions, on se contenta de petits brins de 1 à 2 ans, dont le prix d'achat et les frais de transport sur les lieux étaient très réduits.

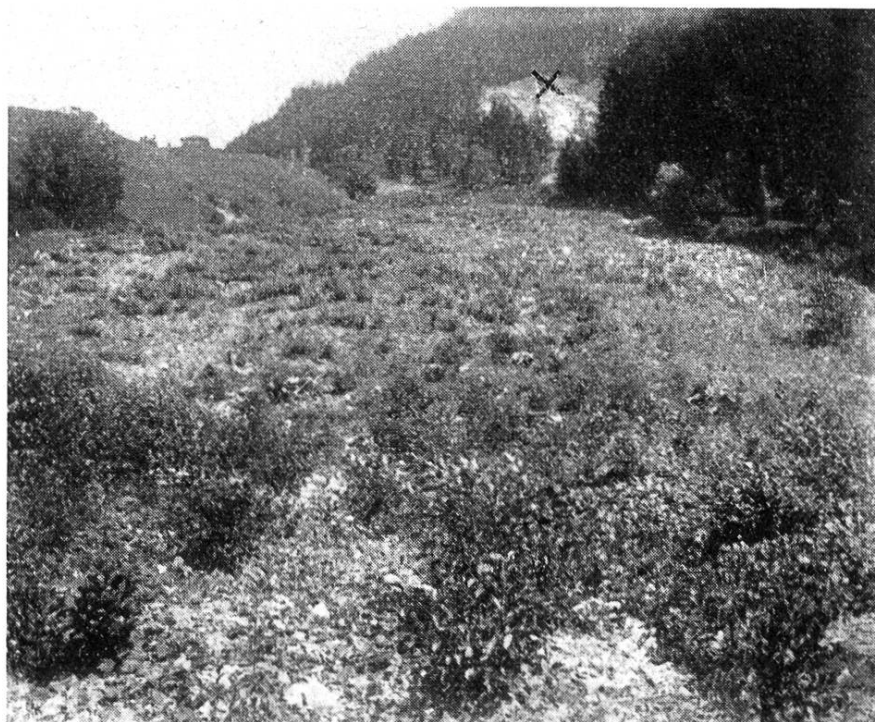
On procéda alors de la manière suivante: un réseau de sentiers horizontaux de 20 cm et distants de 1,50 m, fut creusé à la pioche, en commençant par le haut de l'érosion, puis on étala les brins sur ces petites plateformes en les espaçant de 10 cm les uns des autres et, à l'exception de 4 à 5 cm de l'extrémité de la tige, le tout fut recouvert de terre détachée sur place.

Dans l'espace entre les cordons, furent introduites des boutures de saules.

Les premiers cordons se développèrent si bien que le même système fut appliqué, de 1921 à 1926, sur la surface entière.

Le succès obtenu dépassa les prévisions, de sorte que, en 1928, lors de la reconnaissance du projet, l'aspect primitif était entièrement changé: sur un terrain complètement stabilisé, une exubérante végétation de verne recouvrait l'ancien sol dénudé et crevassé.

Tout semblait indiquer de laisser maintenant ce jeune peuplement se développer, lorsque, au grand étonnement des personnes présentes qui l'accueillirent avec des marques de scepticisme et presque de



Phot. A. Remy, à Bulle.

Vue du reboisement exécuté en 1925.

× Point de départ de l'érosion.



Phot. A. Remy, à Bulle.

L'aunaie en 1929, avant le recépage.

désapprobation, l'ordre fut donné de procéder au recépage complet des vernes. Cette opération devait provoquer les rejets de souches, l'élargissement des pieds sous forme de touffes et, en même temps, donner une vigueur nouvelle aux tiges.

Ce travail fut exécuté sur la plus grande partie de la surface, en 1929.

Trois ans plus tard, lors d'une seconde inspection, les nombreux rejets vigoureux bien développés, contrastant avec l'aspect plutôt malingre des tiges qui n'avaient pas été soumises à cette opération, permirent de constater l'effet et la parfaite opportunité de ce traitement.



Phot. A. Remy, à Bulle.

Etat en 1932. Repeuplement naturel — marqué par des carrés de papier — installé entre les cordons recépés en 1929.

De plus, ainsi que le montre clairement la photographie, le repeuplement naturel d'épicéa et de sapin blanc bénéficiant de la lumière, s'était installé entre les cordons de verne.

Un nouveau recépage est prévu, qui dégagera ce recrû naturel et lui permettra de prospérer, pour remplacer peu à peu la verne et reconstituer la forêt, qui aura reconquis la place perdue depuis 15 ans.

Si nous avons pu, par cet exposé bien imparfait, apporter une modeste contribution en faveur de l'emploi de la verne blanche et de son traitement, nous aurons réalisé notre désir.